

Société suisse de numismatique

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau**

Band (Jahr): **16 (1910)**

PDF erstellt am: **04.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

XXXI^e Assemblée générale, tenue à Winterthour, dans l'Aula de la Bibliothèque publique, le 10 septembre 1910.

La séance est ouverte à 3 h. $\frac{1}{2}$ sous la présidence de M. Eugène Demole, président.

Membres présents : MM. Eug. Demole, président, Th. Grossmann, trésorier, Ed. Audeoud, membres du comité; MM. P. Bordeaux et F. Imhoof-Blumer, membres honoraires, puis MM. A. Babut, ancien président de la Société française de numismatique, E. Lang-Schneebli (Argovie), A. Geigy (Bâle), F. Conchon (Genève), F. Haas-Zumbühl (Lucerne), A. Perret, col. E. Perrochet (Neuchâtel), J. Röllin, D^r C. Nægeli (Saint-Gall), A. Bally-Herzog (Soleure), A. de Molin (Vaud), E. Hahn, col. Geilinger, président de la ville de Winterthour, H. Brunner, bibliothécaire, Bubler, D^r Brunner, D^r prof. Finck, J. Blumer-Egloff, P. Landolt, D^r Weber (Zurich).

Sont excusés : MM. A. de Witte, membre honoraire; F. de Stoutz, vice-président, H. Cailler, bibliothécaire, H. Jarrys, secrétaire, A. Cahorn, membres du comité; É. Henrioud, A. Michaud, L. Forrer, Ch. de Rivaz, F. Ducrest, S. Ribary, Iklé-Steinlin et E. Lugin.

Le procès-verbal de la XXX^e assemblée générale est lu et adopté.

M. le président présente un consciencieux et substantiel rapport sur l'exercice écoulé. M. le trésorier donne lecture de son rapport financier et M. Hahn, en l'absence de MM. Grunau et Fontanellaz, de celui des vérificateurs des comptes.

Ces trois rapports, mis aux voix, sont adoptés.

L'assemblée confirme MM. le D^r Grunau et Fontanellaz, de Berne, comme vérificateurs des comptes pour 1911.

L'assemblée maintient à 15 francs la cotisation annuelle et charge le comité de fixer le lieu de la prochaine assemblée générale.

M. E. Hahn présente un aperçu sur l'histoire monétaire de la ville de Saint-Gall qu'il se propose de publier prochainement dans la *Revue*, avec la collaboration de M. Ad. Iklé-Steinlin.

M. le président prie M. P. Bordeaux, membre honoraire, de le remplacer au fauteuil de la présidence.

M. P. Bordeaux adresse quelques paroles de remerciements pour l'aimable attention du président et regrette que M. Imhoof-Blumer se soit dérobé à cet honneur, car il était mieux qualifié que tout autre pour remplir ces fonctions.

M. E. Demole présente un intéressant mémoire sur « l'Inféodation du droit de monnaie faite au XII^e siècle, par Roger, évêque de Lausanne, à Ulrich II, comte de Neuchâtel. » Cette étude est en quelque sorte le premier chapitre de l'histoire monétaire de Neuchâtel, entreprise il y a vingt-cinq ans par MM. Demole et Wavre, continuée par ce dernier, en ce qui concerne la recherche des pièces et la transcription des documents, et que M. Demole se propose aujourd'hui de publier, une fois qu'elle aura été composée, sous le nom de William Wavre associé au sien.

M. P. Bordeaux félicite M. E. Demole du travail présenté et de l'entreprise dont il a assumé la responsabilité, car l'histoire monétaire de Neuchâtel a une grande importance pour la numismatique suisse.

La séance est levée à 5 h. 35.

Après une excursion dans la ville, les sociétaires se réunissent à 7 h. $\frac{1}{2}$ au Casino pour le banquet qui réunit une trentaine de convives, parmi lesquels M. le col. Geilinger et les directeurs de la Bibliothèque, comme aussi les membres de la commission de cet établissement.

M. le président porte son toast à la patrie, à la ville de Winterthour, à ses savants, à ses institutions.

M. le D^r Grunau explique que, par suite d'un malentendu, le banquet commandé pour le samedi n'a été préparé que pour le lendemain, mais en guise de consolation il distribue de fort beaux menus et de charmantes cartes postales, dont il est l'auteur.

M. le col. R. Geilinger, président de la Ville de Winterthour, prend la parole en ces termes :

Herr Präsident!

Hochgeehrte Herren!

Ich habe den ehrenvollen Auftrag, Ihnen den Gruss der Behörden zu entbieten; er ist um so herzlicher, als bei den kleinen Verhältnissen, die wenig zu bieten vermögen, Ihr Besuch um so beachtenswerter und um so mehr zu verdanken ist. Die Versammlung gilt ja auch nicht zunächst uns andern, sondern Ihrem hiesigen Mitgliede,

Herrn Dr. F. Imhoof-Blumer, der, unvermerkt arbeitend und wirkend, plötzlich als Autorität im Münzwesen hervorgetreten ist und gleichzeitig in hochherzigster Weise der Stadt die unvergleichliche Münzsammlung als Schenkung übermacht hat, und der seither nicht allein auf diesem Gebiete der Wissenschaft und Kunst, sondern allgemein im öffentlichen Leben, namentlich bei allen gemeinnützigen Werken eine so hervorragende Stellung bekleidet hat. Also besonders ihm auch verbindlichsten Dank für die uns erwiesene Ehre.

Die Ansprache des Herrn Präsidenten ist getragen von ergreifendem Patriotismus; sie hat uns das Wirken des Münzsammlers auf dem Gebiete der Sprach- und Geschichtsforschung, der Kunst und Technik, in so überzeugender Weise geschildert, dass wir ihren Vertretern freudig die aufrichtigsten Glückwünsche zu den in allen zivilisierten Ländern anerkannten Erfolgen darbringen. Die Münzkunde hat sich in die ersten Kreise der Wissenschaft aufgeschwungen; zu allen Zeiten wird sie einen hervorragenden Platz einnehmen.

Hohe Anerkennung gebührt denn auch denjenigen Gelehrten und Freunden der Numismatik, welche deren Pflege in unserem kleinen Lande eingeführt und sich zur Aufgabe gestellt haben; sicher ist deren Verbreitung von hoher Bedeutung.

Herr Präsident, geehrte Herren, nochmals mit bestem Danke, trinke ich auf das Wohl der Versammlung und auf ein weiteres glückliches Gedeihen und Wirken der schweizerischen numismatischen Gesellschaft¹.

M. le prof. Weber se félicite également que la Société de numismatique se soit fait connaître par ses publications et il souhaite que ses membres aient du plaisir à visiter les collections de la ville, sans parler de celles de M. Imhoof-Blumer. Il parle aussi du nouveau musée qui réunira les collections de numismatique, des sciences naturelles et des beaux-arts et qui, espère-t-il, verra le jour prochainement, grâce à la somme importante que M. le Dr Imhoof-Blumer a versée pour la réalisation de ce projet.

M. le président, s'adressant à M. Imhoof-Blumer, lui dit que si parmi les devoirs de sa charge il en est parfois de pénibles, il en est

¹ Depuis que ces lignes sont écrites, les amis de M. le col. Robert Geilinger ont eu le chagrin de le perdre. Il est mort brusquement, le 23 janvier 1911, après une longue carrière, toute consacrée à la chose publique et plus particulièrement à Winterthour, sa ville natale.

d'autres particulièrement agréables, et, pour le prouver, il remet à M. Imhoof, au nom de la société tout entière, le jeton en or de l'assemblée générale. Sur l'écrin de ce jeton, se trouvent inscrits les mots : *A Frédéric Imhoof-Blumer, la Société suisse de numismatique, hommage de haute estime et d'affection.*

M. le D^r Grunau ajoute des félicitations personnelles à ce qui vient d'être dit par le président.

M. Grunau porte la santé de M. Demole, qui maintient à l'étranger le bon renom de la société, au comité qui collabore avec lui, et il prie l'assemblée de boire à la santé des autorités de Winterthour qui veulent bien offrir à la société ce dîner improvisé.

M. Th. Grossmann remet alors à chaque membre le jeton annuel qui présente les traits d'Ant. Graff, le célèbre portraitiste du XVIII^e siècle, qui était originaire de Winterthour.

M. le D^r Imhoof-Blumer donne lecture de deux mémoires, le premier concernant principalement la vie et les œuvres d'Ant. Graff, le second l'histoire du Cabinet de numismatique de Winterthour (voir plus haut, pp. 315 et 320).

M. le D^r Grunau présente deux mémoires fort intéressants sur le « Jurataler » de 1818 et son histoire, ainsi que sur les médailles de prix du gymnase de Bienne (voir plus haut, pp. 335-337).

M. Th. Grossmann porte son toast aux organisateurs de cette réunion et particulièrement au D^r Grunau, qui est un des jeunes qui travaillent le plus au bien de la société.

Le lendemain matin, les sociétaires eurent le grand plaisir de visiter les splendides collections de M. le D^r Imhoof-Blumer, ainsi que celles de la ville de Winterthour, puis, après un excellent déjeuner, ils se séparèrent dans les directions les plus diverses.

Pour le Secrétaire,

Édouard AUDEOUD.

Rapport du Président sur l'exercice 1909-1910.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

L'an dernier, nous fêtions en Argovie les trente années d'existence de notre société et nous avons comme témoins de cet anniversaire les restes vénérables et glorieux de l'antique cité de Vindonissa.

Cette année, nous avons choisi le grand canton de Zurich, dont les tendances artistiques sont dès longtemps établies. En plaçant alternativement notre société sous l'égide du passé et sous celle des arts, ne symbolisons-nous pas le double but que doit poursuivre la numismatique : d'une part, l'étude des anciennes monnaies et de tous les faits historiques qui s'y rattachent ; d'autre part, le développement de la médaille moderne qui, grâce à une technique simplifiée et à une phalange de modeleurs distingués, prend une place de plus en plus importante parmi les objets d'art de notre temps ?

Mais, Messieurs et chers collègues, nous avons pour venir à Winterthour d'autres motifs encore que vous n'ignorez pas. Cette antique cité, qui dès les temps les plus anciens s'est honorée par les sacrifices qu'elle a faits pour l'instruction publique, est le berceau de bien des hommes remarquables. Citons seulement Jean-Georges Sulzer, l'éminent psychologue et esthéticien, ainsi que son gendre Antoine Graff, le fameux peintre de portraits, dont une biographie doit nous être présentée aujourd'hui même et dont les traits sont reproduits sur le jeton qui tantôt nous sera distribué. Citons encore Jacob-Frédéric Aberli, l'éminent graveur qui a signé tant d'œuvres excellentes. Enfin, ne nous sera-t-il pas permis de rappeler que Winterthour s'honore d'être la patrie de notre vénéré et éminent collègue, M. Frédéric Imhoof-Blumer, l'un de nos doyens et celui qui, dès longtemps, nous fait le plus d'honneur dans la carrière de la numismatique classique !

Merci donc aux promoteurs de cette réunion qui ont bien voulu assumer les soucis de son organisation. Merci principalement aux autorités de la ville de Winterthour, ainsi qu'à celles de la Bibliothèque municipale que nous avons l'honneur de compter aujourd'hui parmi nous.

.

« Telle est la triste condition des hommes qu'il faille se résoudre en
« naissant, ou de mener une vie bien courte, ou de voir disparaître
« ceux à qui nous sommes le plus attachés. » Cette parole, écrite par
un numismate de talent qui vivait au xviii^e siècle, l'abbé de Rothelin,
est vraie en tous temps et en tous lieux. Combien surtout est-elle
vivante pour celui qui préside aux destinées d'une société et qui,
d'année en année, a le triste devoir de rappeler les noms de ceux qui
nous ont quittés.

L'excellent vieillard qui, jusqu'à notre séance d'Yverdon, s'était fait un plaisir d'assister à nos réunions annuelles, Adolphe Dominicé, est mort le 29 juillet à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il représentait une génération de Genevois, aujourd'hui bien diminuée, qui était fortement attachée aux institutions et aux souvenirs du passé. Mais, par l'ouverture de son esprit et la bonté naturelle de son cœur, il savait s'intéresser aux choses du présent, il savait accueillir les idées nouvelles, et nul plus que lui ne prenait intérêt à nos séances et à la vie de notre société, dans laquelle il avait été reçu en 1894.

Le major H. Caviezel, de Coire, né à Domleschg en 1836 et membre de notre société depuis 1897, est mort le 17 février 1910. Fils du landammann Franz Caviezel, il fit toutes ses études dans son pays natal, servit son pays comme grand conseiller, puis comme landammann et se distingua en outre au service militaire. Il a beaucoup contribué à augmenter le Musée rhétien par le don d'objets de l'âge préhistorique. Il donnait, de ses travaux à ce sujet, des comptes rendus soit dans les journaux locaux, soit dans les revues archéologiques (*Antiqua, Anzeiger für schweizerische Altertumskunde*). Dans ce champ d'investigations, il était fort considéré et souvent consulté. Son zèle de collectionneur s'étendait aussi aux monnaies, aux armes et aux autres souvenirs du pays romanche. On peut dire qu'il était passionnément attaché à tout ce qui touchait à son pays. Il a publié dans notre *Revue*, en 1892, un seul mémoire sur les coins monétaires conservés au Musée rhétien, à Coire.

Albert-Steven van Muyden, né à Genève en 1849 et mort dans cette ville, le 13 juillet dernier, était le fils du célèbre peintre Alfred van Muyden et l'aîné de neuf enfants, dont chacun, à des degrés divers, a hérité des talents artistiques paternels. Il fit de bonnes études d'architecture, facilitées par un remarquable talent de dessinateur, mais sa vocation n'était pas là. Déjà fort jeune, il avait eu le goût de l'antiquité et, pour pouvoir s'y livrer d'une façon rémunératrice, il s'adonna au commerce des objets d'art. Ce n'était pas encore là sa carrière. Pour réussir dans les affaires, il faut avoir le désir de gagner de l'argent et savoir faire abstraction de sa personnalité vis-à-vis des clients, deux qualités ignorées de van Muyden. Il aimait à vendre des objets rares à ceux qu'il estimait en être dignes et non pas à d'autres, et on se rappelle l'avoir entendu rabrouer de bénévoles acheteurs dont le bagage scientifique n'égalait pas la fortune, en leur disant : « Cet objet-là n'est pas pour vous ! »

Son goût pour la numismatique romaine était vif et éclairé. Ce n'est pas qu'il cherchât à élucider, par le moyen des monnaies, tel ou tel point de chronologie ou d'histoire, mais il avait une admiration profonde pour l'art de la gravure antique. Il avait aussi à un haut degré la mémoire et le culte des types. Les physionomies des trois cents empereurs de Rome ou de Constantinople lui étaient aussi familières que celles des membres de sa famille, et je l'ai bien rarement vu hésiter devant l'attribution immédiate d'une tête quelconque des suites impériales.

Mais van Muyden ne se bornait pas à admirer, il dessinait aussi et, de l'avis soit des artistes proprement dits, soit des numismates, avec une acuité de trait, une perfection graphique et un bonheur d'expression qui faisaient de ses dessins autant de petits chefs-d'œuvre dans ce genre tout spécial. On peut dire qu'avec le minimum de traits il savait restituer le caractère d'une pièce. Les services qu'il a rendus de ce chef à la *Revue suisse de numismatique* sont importants et ne seront pas oubliés.

Albert van Muyden, que nous comptons comme collègue depuis 1890, avait un caractère que peu de gens comprenaient. C'était un homme à convictions très arrêtées, n'admettant guère la contradiction et suivant difficilement le raisonnement de son interlocuteur, mais le cœur demeurait excellent, et si parfois l'extérieur manquait de grâce, on avait promptement le sentiment qu'on pouvait se fier à lui en toute sécurité, car il était d'une parfaite droiture.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, votre comité a reçu les membres suivants : le vicomte A. de Faria, consul de Portugal à Livourne ; M. Oswald Landolt, à Erlenbach, près Zurich ; M. Étienne Bourgey, expert en médailles, à Paris ; M. Julien Gruaz, conservateur-adjoint du Cabinet de numismatique du canton de Vaud ; M. Vasco-Laurent Schlütter, graveur à Genève. Enfin, M. Fritz von Jecklin, à Coire, a remplacé le major Caviezel comme représentant de la Société d'histoire et d'archéologie des Grisons.

Le monde numismatique a tenu cette année ses assises à Bruxelles, du 26 au 29 juin. Plusieurs de nos membres honoraires ont assisté aux séances de cet intéressant congrès : M. Ernest Babelon, à qui fut confiée la présidence de la section de numismatique, M. Paul Bordeaux, M. Gohl, de Budapest, ainsi que M. A. de Witte ; M. le vicomte de Jonghe, M. le commandant A. Babut, M. Léonard Forrer et M. Étienne Bourgey se trouvaient aussi présents. Votre président, désigné par

le comité, représentait notre société. C'était le troisième congrès international de numismatique, pour lequel le nombre des adhérents et des mémoires envoyés a dépassé toutes les prévisions. Il faut dire que la Société royale belge de numismatique recevait le congrès en compagnie de la Société hollandaise-belge des Amis de la médaille d'art, si bien que deux sections durent être instituées : une section de numismatique, présidée par M. Babelon, et une section de la médaille, présidée par M. Buls, ancien bourgmestre de Bruxelles.

L'utilité principale des congrès est bien connue, Messieurs, c'est d'opérer un bienfaisant rapprochement entre les membres d'une même confrérie qui se connaissent par leurs travaux, leur correspondance, leurs tendances et parfois leurs frottements à distance et qui, brusquement, sont mis en présence. Alors bien souvent les préventions s'effacent, les bons rapports s'affirment et de véritables amitiés prennent naissance. Quant aux travaux que peut réaliser un congrès, les heures d'étude ne sont malheureusement pas assez nombreuses pour que les résultats puissent être bien notables. Les discussions sont en général assez courtes, et si des travaux importants datent d'un congrès, c'est qu'ils ont été préparés en vue de cette solennité.

D'après ce qui précède, on comprend que les organisateurs d'un congrès, s'ils veulent vraiment le rendre profitable, doivent mettre tout en œuvre pour multiplier les points de contact entre les membres, et c'est ce que nos amis de Belgique ont su faire excellemment.

Un volume assez ample est en préparation qui rendra compte en détail de tous les travaux présentés. Vous y verrez que votre président, rapporteur d'une commission, dont faisait aussi partie notre membre honoraire, M. Bordeaux, a été assez heureux pour faire remplacer, dans la terminologie numismatique, le mot *avers* par le mot *droit*, plus français et d'un sens plus précis. C'est en grande partie à M. Bordeaux que nous devons l'adoption par le congrès de l'emploi de la méthode du cadran, divisé en 60 degrés, pour indiquer le sens des légendes et le point d'où elles partent.

Parmi les vœux-résolutions du congrès, nous devons encore en relever un qui nous paraît avoir une réelle importance, c'est que l'enseignement de la numismatique soit inscrit partout dans les programmes de l'enseignement supérieur, d'abord dans l'intérêt de la science elle-même, ensuite pour former des conservateurs capables de classer les collections et d'en publier les catalogues.

On ne saurait formuler un vœu plus raisonnable ni plus justifié.

Lorsqu'après ses études générales, un jeune homme se voue à l'archéologie proprement dite, il trouve pour s'instruire, soit en France, soit en Allemagne, soit en Suisse ou ailleurs encore, un enseignement complet dont les divisions sont établies et qui l'amène, en quelques années, à une connaissance du sujet suffisante pour lui permettre de se vouer à son tour à des travaux personnels. Mais si ce même jeune homme se destine à l'une des branches spéciales de l'archéologie, la numismatique, par exemple, dans quelle école et auprès de quel maître ira-t-il s'instruire ?

A part le cours professé à Paris par M. Ernest Babelon, celui donné à Weimar par M. B. Pick, privat-docent, et deux ou trois autres semblables en Italie et ailleurs, l'enseignement numismatique en Europe fait totalement défaut. Qu'arrive-t-il alors ? C'est que l'étudiant en numismatique n'étant pour la plupart du temps pas dirigé, s'abandonne à son goût et à ses dispositions naturelles. Au lieu d'instituer un cycle d'études qui oriente successivement ses travaux vers la paléographie, la diplomatique, la philologie, l'art et la métrologie, il portera d'emblée ses investigations vers l'un ou l'autre de ces domaines, dans lesquels il deviendra peut-être fort distingué, tout en restant parfaitement incomplet pour la science en général.

Et c'est cette pénurie des études numismatiques générales qui fait que, parmi tous les numismates de notre temps, nous en connaissons si peu qui soient vraiment complets. La question est à l'ordre du jour et elle a une grande importance, soit pour la science en général, soit pour le développement des collections publiques. Il serait à souhaiter que l'une ou l'autre de nos universités suisses ouvrît des cours pour l'enseignement complet de la numismatique. Il est du devoir des membres de notre société de pousser, dans la mesure de leurs forces, à cette réalisation qui ne saurait avoir qu'une heureuse influence sur l'avenir de notre compagnie.

Parmi les travaux dont notre comité compte s'occuper avant l'expiration de son mandat, il en est deux qui méritent de vous être signalés à l'avance, et qui ne sauraient manquer d'avoir votre approbation.

Tous les amis de l'histoire et de l'archéologie doivent souhaiter que les sceaux de nos diverses archives suisses soient relevés et publiés. Un grand nombre d'entre eux, soit par négligence, soit par manque de soins, ont déjà disparu ; il n'est que temps de sauver ceux qui restent et de les faire connaître. Notre société ne peut guère, par

ses propres forces, atteindre ce but. Elle devra sans doute intéresser à cette œuvre, soit les sociétés cantonales, soit la Société suisse d'histoire, soit enfin la Commission fédérale des monuments historiques.

Enfin, il serait pareillement à souhaiter de voir fonctionner parmi nous une commission permanente qui se recruterait dans tous les cantons de la Suisse. Cette commission aurait comme but de prendre note de toutes les médailles nouvelles qui paraissent dans notre pays, canton par canton, pour en faire rapport à notre comité, qui pourrait alors, à la fin de chaque année, consacrer quelques feuilles ou un supplément de la *Revue* à la publication et à la reproduction de ces diverses œuvres d'art.

Eug. DEMOLE, *président*.

Rapport du trésorier pour l'exercice 1909.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Je viens vous rendre compte du mouvement de notre caisse et vous entretenir de l'état de notre fortune et, à cet effet, je vous sou mets le bilan comparatif avec le précédent exercice :

Bilan comparatif pour 1908-1909.

I. Dépenses	1908	1909
Impressions et illustrations	Fr. 2546 75	Fr. 2897 65
Frappe de médailles	» 17 40	» — —
Bibliothèque	» 109 55	» 112 05
Frais généraux	» 606 50	» 560 95
Caisse (solde débiteur)	» 2527 50	» 2341 70
Total	<u>Fr. 5807 70</u>	<u>Fr. 5912 35</u>

II. Recettes	1908	1909
Cotisations annuelles.....	Fr. 2655 —	Fr. 2625 —
» arriérées	» 105 —	» 15 —
Droits d'entrée	» 50 —	» 90 —
Vente de publications	» 3 50	» — —
Annonces	» 42 50	» 311 —
Abonnements à la <i>Revue</i>	» 281 25	» 206 25
Intérêts	» 35 80	» 77 45
Frappe de médailles	» — —	» 60 15
Caisse (solde de l'exercice précédent).	» 2634 65	» 2527 50
Total.....	<u>Fr. 5807 70</u>	<u>Fr. 5912 35</u>

Comme vous le voyez, il n'y a pas grand changement avec l'année 1908; les petites variations sont impossibles à prévoir et à éviter. D'une manière générale, nous souffrons toujours de la diminution constante de nos membres et, malgré tous les efforts de votre comité pour chercher à combler les lacunes formées par les démissions et les décès, il nous est assez difficile de maintenir notre effectif. Nous faisons de nouveau un pressant appel à tous nos membres pour nous amener de nouveaux collègues.

La légère diminution des abonnés à la *Revue* s'explique par l'entrée de ceux-ci comme membres réguliers de la société et nos liens ont été plutôt resserrés de cette façon.

Le service d'échange gratuit avec les diverses publications d'autres pays qui s'occupent de numismatique prend une extension réjouissante et fournit la preuve que notre *Revue* est très appréciée à l'étranger.

Le service d'annonces a produit enfin une somme assez respectable, mais, à vrai dire, il se trouve dans la somme indiquée environ le tiers d'arriéré du précédent exercice; à partir du tome XVI, nous avons créé un service d'offres et de demandes à très bon marché et nous espérons que nos collègues voudront bien profiter des facilités que nous leur accordons pour les échanges.

La frappe des médailles-jetons nous a fourni un léger bénéfice de **60 fr. 15**, au lieu d'un déficit de **17 fr. 40** en 1908.

Le solde disponible en caisse a encore diminué de **185 fr. 80**; par contre, notre dépôt de titres est resté le même et vaut toujours environ 1100 fr. (voir le certificat de notre banquier, M. Henry Boveyron).

Genève, 25 août 1910.

Th. GROSSMANN, *trésorier*.

Rapport des vérificateurs des comptes pour 1909.

MESSIEURS,

Nous venons de pointer les écritures de notre Société et avons reconnu, après avoir vérifié les reçus et pièces à l'appui, le tout parfaitement juste.

Nous possédons à la clôture de l'exercice :

9 obligations 3 % Genevois.....	Fr.	900	—
2 » 3 1/2 Chêne-Bougeries.....	»	200	—
Chez M. H. Boveyron, banquier.....	»	1216	45
En caisse.....	»	1125	25
			<hr/>
Total actif au 31 décembre 1909.....	Fr.	3441	70
» » » 1908.....	»	3627	50
			<hr/>
Diminution.....	Fr.	185	80

Nous vous proposons, Messieurs, de ratifier les comptes rendus par notre trésorier, M. Grossmann, et nous vous prions de lui donner décharge avec remerciements.

Berne, le 8 septembre 1910.

Charles FONTANELLAZ.
D^r G. GRUNAU.

Extraits des procès-verbaux du Comité.

Séance du 2 novembre 1910. — M. Carl HÜNI, ingénieur à Winterthour, présenté par MM. D^r Imhoof-Blumer et Eug. Demole, est reçu membre de la Société.

Séance du 7 décembre 1910. — Le CABINET DE NUMISMATIQUE DU CANTON DE NEUCHÂTEL, représenté par son conservateur, M. Baur-Borel, est inscrit au nombre des membres actifs.